



Une association qui s'engage, votre santé qui rayonne

Unir nos forces pour faire briller la santé sur notre territoire.



Flers en Escrebieux (59128)



27-03-2025



Assemblée générale

Une association qui s'engage, votre santé qui rayonne

Unir nos forces pour faire briller la santé sur notre territoire.

- Au service des usagers et des professionnels, avec bienveillance et professionnalisme.
- Faciliter l'accès à la santé avec respect, innovation et solidarité.
- Pour un accompagnement centré sur l'humain et l'efficacité collective.



Sommaire



1. Frise temporelle du travail effectué
2. Méthodologie adoptée
3. Pourquoi un projet associatif ?
4. Pour qui le projet associatif ?
5. Durée du projet associatif et modalités de diffusion
6. Historique de la création de l'association
7. Objet de l'association
8. Notre territoire
9. Organigramme
10. Notre équipe
11. Orientations prioritaires et déclinaisons stratégiques
12. Notre identité, nos valeurs
13. Annexe : feuille de route de l'association

1 - Frise temporelle : 14 sessions de travail



2 - Méthodologie adoptée



Préparation

Définir la problématique / objectif

Sélectionner les participants

Créer un environnement propice

Déroulement des sessions

Explications des objectifs et des règles

Génération d'idées

Enregistrement des idées

Structuration et évaluation

Regroupement des idées

Évaluation

Sélection

3 - Pourquoi le projet associatif ?



Donner du sens à nos actions



Faire le point sur notre association



Avoir une ligne directrice commune



Présenter et communiquer sur l'association

4 - Pour qui le projet associatif ?



MEMBRES

Bénévoles, salariés et adhérents.



FINANCEURS PARTENAIRES

Institutions publiques, entreprises privées, fondations et mécènes.



BÉNÉFICIAIRES

Personnes directement concernées par les actions de l'association.



GRAND PUBLIC

Communauté locale et société en général.

5 -Durée du projet associatif



Durée du projet associatif $\Leftrightarrow$ *Durée CPOM*

👉 *4 axes stratégiques*

👉 *4 ans*

*CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

6 – Historique

CRÉATION DE L'ASSOCIATION EN JANVIER 2022 POUR PORTAGE DU DAC



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- **Loi sur l'organisation et la transformation du système de santé du 24 juillet 2019** prévoit l'**Unification des dispositifs d'appui à la coordination au 1er juillet 2022.**
- **Objectif** : renforcer l'organisation territoriale des parcours de santé complexes en proximité.
- **Méthodologie** : simplification et consolidation des dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes.

7 – Objet de l'association



SENSIBILISATION ET FORMATION

01

INFORMATION ET ORIENTATION

02

APPUI À LA COORDINATION ET
ACCOMPAGNEMENT

03

04

EXPERTISE

05

ANIMATION TERRITORIALE

PUBLIC CIBLE

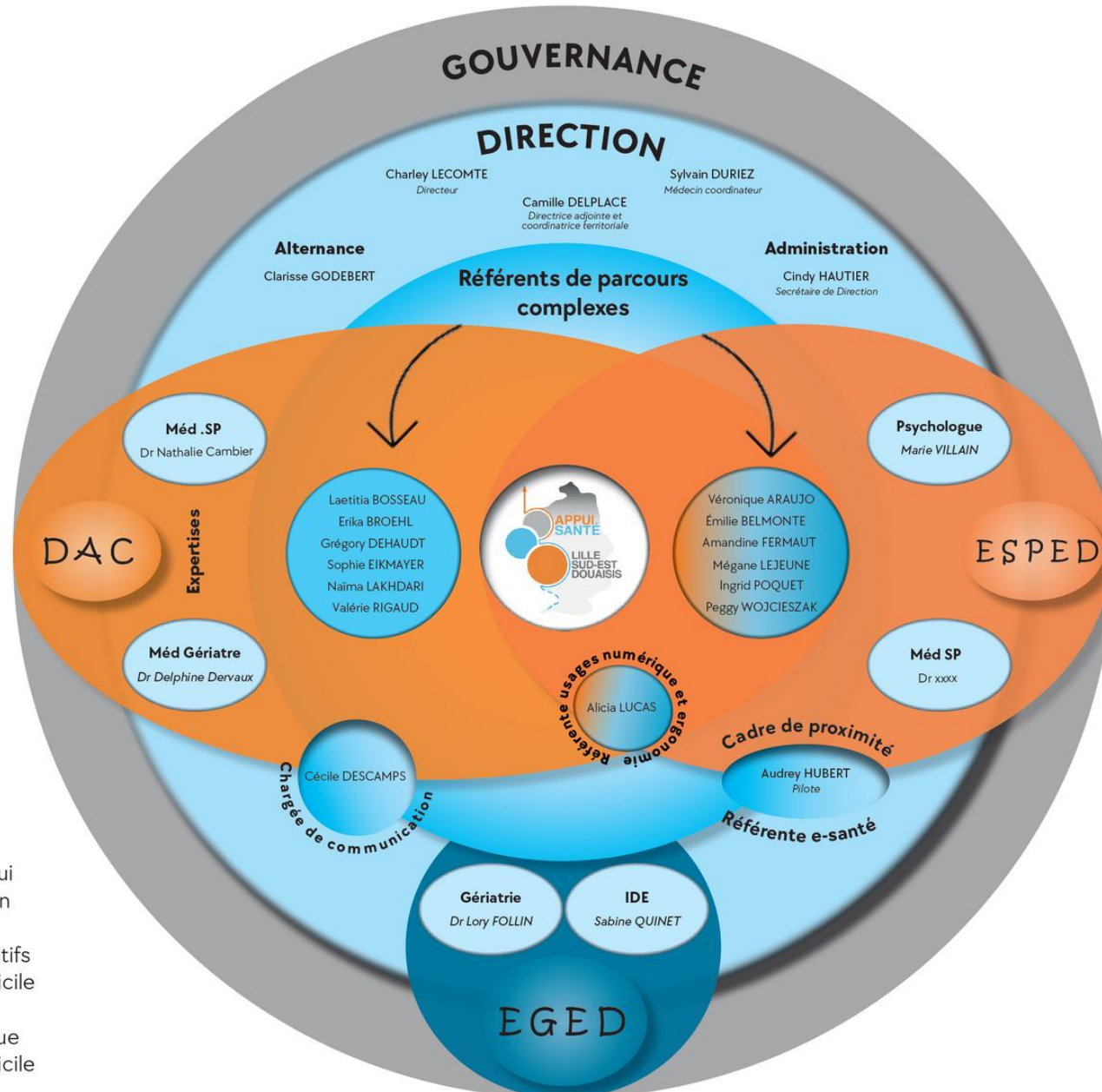
TOUT ÂGE

TOUTES PATHOLOGIES

8 – Notre territoire



9 – Organigramme

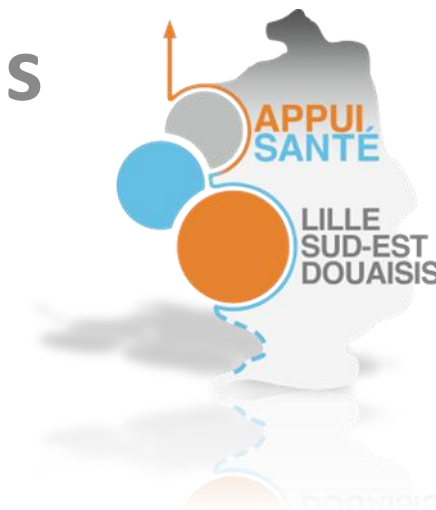


- 🔑 **DAC :**
Dispositif d'Appui
à la Coordination
- 🔑 **ESPED :**
Equipe Soins Palliatifs
d'Expertise à Domicile
- 🔑 **EGED :**
Equipe Gériatrique
d'Expertise à Domicile

10 – Notre équipe



11 – Orientations prioritaires et déclinaisons stratégiques



VERS L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE



ENGAGEMENT COLLECTIF



ANCRAGE TERRITORIAL



VISIBILITÉ DE L'ASSOCIATION

Vers l'efficacité opérationnelle



Former, harmoniser et
garantir la qualité

Nous nous engageons à former, harmoniser et garantir la qualité de nos pratiques. Cet axe place la compétence, la rigueur et la cohérence au cœur de notre action pour une efficacité toujours accrue.

1

Formation continue des salariés.

2

Evaluation des services rendus et observatoire de la complexité.

3

Digitalisation et harmonisation des procédures.

Engagement collectif



Diversifier nos
ressources et
dynamiser la
démocratie associative

Notre engagement collectif repose sur la recherche d'une plus grande autonomie financière et le renforcement de la démocratie associative.

Nous aspirons à une gouvernance participative, garante de notre indépendance et de la prise d'initiative partagée.

- 1 Management agile et participatif.
- 2 Diversification des ressources.
- 3 Mode de gouvernance collaboratif.

Ancrage territorial



Prendre le large pour
conquérir notre
territoire.

Avec l'ancrage territorial, nous partons à la conquête de notre territoire, en consolidant notre présence et en développant des partenariats durables.

Cet ancrage est le fondement de notre capacité à répondre aux besoins locaux et à étendre notre action.

1

Repérer l'offre territoriale.

2

Développer des partenariats.

3

Coconstruire des projets d'animation territoriale.

Enfin, à travers la visibilité de l'association, nous faisons briller notre action pour mieux rayonner.

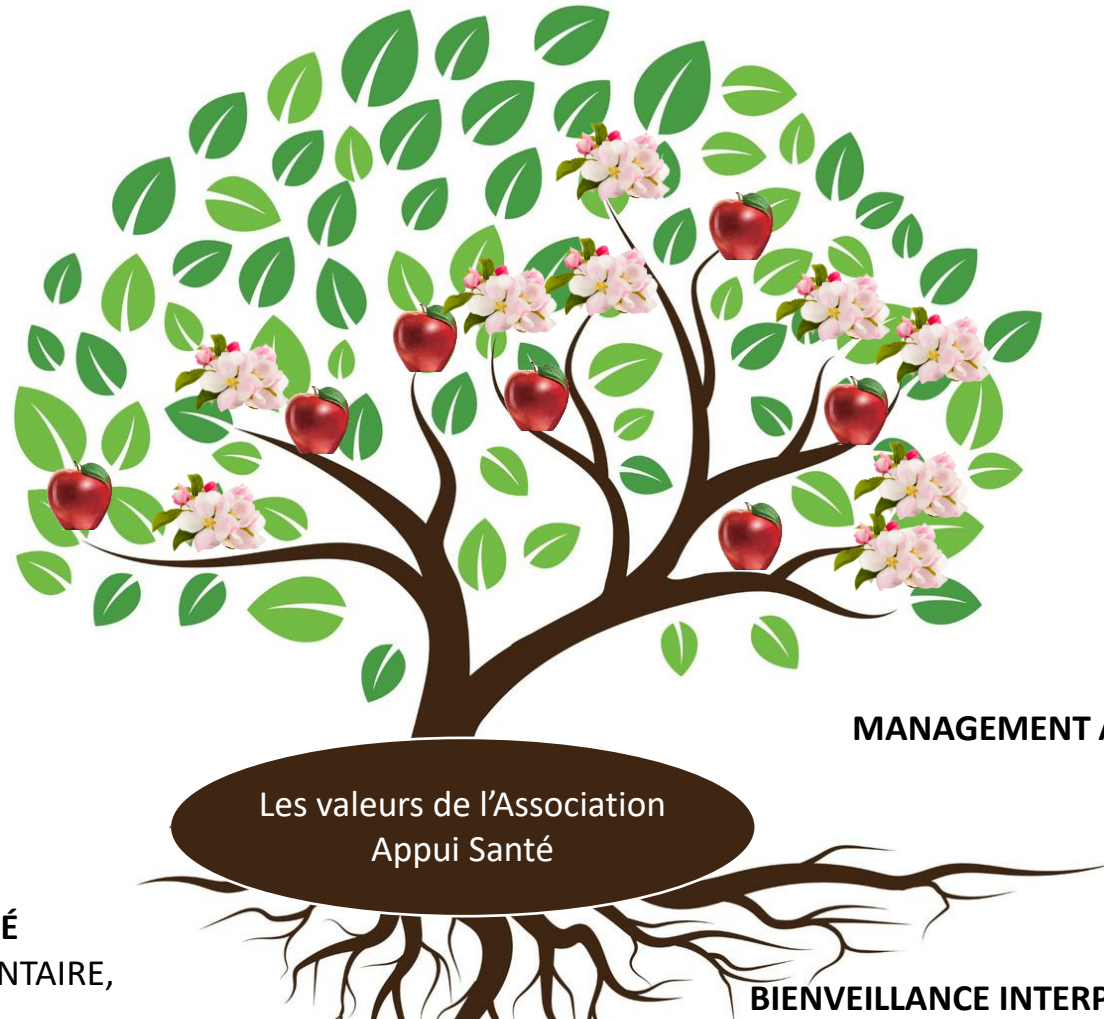
Visibilité de l'association



Déployer notre action
pour mieux rayonner

- 1 Elaborer une stratégie de communication multicanaux.
- 2 Promouvoir nos réussites et notre savoir-faire est essentiel pour affirmer notre légitimité et attirer de nouveaux partenaires et bénéficiaires.
- 3 Consolider le périmètre d'intervention et l'identité de l'association.
- 4 Renforcer la présence de l'association sur le terrain.

12 - Notre identité, nos valeurs



SERVICES RENDUS AUX BÉNÉFICIAIRES ET PROFESSIONNELS

MANAGEMENT AGILE ET PARTICIPATIF

ADAPTABILITÉ RELATIONNELLE ET FLEXIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE (LÉGISLATIF, RÉGLEMENTAIRE, ETC.)

BIENVEILLANCE INTERPROFESSIONNELLE ET POPULATIONNELLE

13 - Annexe : Feuille de route

